



## La coopération régionale des Outre-mer

Le Directeur Général de l'IEDOM a remis fin juin au Ministre de l'Économie et des Finances le deuxième rapport d'activité de l'Observatoire des tarifs bancaires de l'IEDOM, couvrant la période d'octobre 2011 à octobre 2012. Ce rapport a été publié le 4 juillet 2013 en même temps que ceux de l'IEOM et du CCSF. Les principaux enseignements en sont les suivants :

- dans toutes les géographies de la zone IEDOM sauf à La Réunion, les tarifs bancaires ont été majoritairement orientés à la hausse ;
- pour une majorité des services bancaires les plus couramment utilisés par la clientèle, les tarifs demeurent moins élevés dans les DOM qu'en métropole ;
- les frais de tenue de compte demeurent une spécificité des DOM (la plupart des établissements en perçoivent), même s'ils commencent à se développer en métropole.

- [Le rapport d'activité de l'Observatoire des tarifs bancaires de l'IEDOM](#)

- [Le Rapport de l'Observatoire des tarifs bancaires 2013 du CCSF](#)

- [Le communiqué de presse du Ministère de l'économie et des finances](#)

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Actualité européenne

#### 1 – BCE

Lors de sa réunion du 4 juillet 2013, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse que « les informations disponibles ont confirmé notre précédente évaluation. Les tensions inflationnistes sous-jacentes devraient rester modérées à moyen terme dans la zone euro. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires, et en particulier celles du crédit, demeurent atones (...). Notre politique monétaire vise à maintenir une orientation accommodante dans la mesure justifiée par les perspectives de stabilité des prix et à promouvoir des conditions stables sur le marché monétaire. Elle apporte ainsi son soutien à une reprise de l'activité économique qui devrait intervenir plus tard dans l'année et en 2014. S'agissant de l'avenir, l'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire. Le Conseil des gouverneurs prévoit que les taux d'intérêt directeurs de la BCE resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. Cette anticipation se fonde sur le maintien, à moyen terme, de perspectives d'inflation globalement modérée, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie réelle et de l'atonie de la dynamique monétaire (...). S'agissant de l'analyse monétaire, les données récentes confirment l'atonie des évolutions de la monnaie et, en particulier, du crédit (...) Le taux de variation annuel des prêts au secteur privé est resté négatif. (...) Depuis l'été 2012, des progrès considérables ont été accomplis en termes d'amélioration des conditions de financement des banques et, notamment, de renforcement de la base de dépôts domestiques dans un certain nombre de pays en proie à des difficultés. Cette évolution a contribué à réduire la dépendance à l'égard du financement de l'Eurosystème, comme en témoignent les remboursements effectués actuellement au titre des opérations de refinancement à long terme d'une durée de trois ans. Afin de garantir une transmission adéquate de la politique monétaire aux conditions de financement dans les pays de la zone euro, il est essentiel que la fragmentation des marchés du crédit de la zone euro continue à diminuer et que la résilience des banques soit renforcée lorsque c'est nécessaire. De nouvelles avancées décisives dans la mise en place d'une union bancaire permettront d'atteindre cet objectif. En particulier, le futur mécanisme de surveillance unique (MSU) et un mécanisme de résolution unique (MRU) constituent des éléments essentiels dans le processus de retour vers un système bancaire intégré et doivent donc être mis en place rapidement. ».

#### 2 – Réforme des fonds propres réglementaires bancaires

Lors du 1er jour de la session plénière du Parlement du 1er au 4 juillet, l'Union européenne a accueilli la Croatie en tant que 28ème État membre. La Croatie a été un pays candidat à l'adhésion pendant 10 ans et a pris part à un long processus de négociation durant 6 ans. En parallèle, à compter de cette date, la Hrvatska narodna banka, la banque centrale nationale de la Croatie, fait partie du Système européen de banques centrales (SEBC) et son gouverneur est membre du Conseil général de la Banque centrale européenne (BCE).

#### 3 – Banques et gouvernance

Eurostat a publié, le 2 juillet, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro (ZE17). Il s'est établi à 12,2 % en mai 2013, en hausse par rapport au taux de 12,1% relevé en avril. Dans l'UE27, le taux de chômage a été de 11,0 %, stable par rapport au mois précédent. Dans les deux zones, les taux ont augmenté de façon significative par rapport à mai 2012, où ils se situaient respectivement à 11,3 % et 10,4 %.

### Actualité législative

#### Publications au Journal Officiel

1- Ordonnance n° 2013-544 du 27 juin 2013 relative aux établissements de crédit et aux sociétés de financement <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027617519&dateTexte=&categorieLien=id>

Du fait de l'entrée en vigueur le 1er janvier 2014, d'un règlement européen qui sera d'application directe en droit interne, et qui harmonisera la notion d'établissement de crédit au niveau communautaire, l'ordonnance crée un nouveau statut national de société de financement. Le régime législatif de ces sociétés s'inspire autant que possible de celui des établissements de crédit. L'ordonnance supprime au sein des établissements de crédit la catégorie de société financière ainsi que celle d'institution financière spécialisée et crée celle d'établissement de crédit spécialisé. Cette ordonnance entrera en vigueur le 1er janvier 2014.

# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

---

## Indicateurs de vulnérabilité des ménages

En mai 2013, le Fichier central des chèques (FCC) de la Banque de France n'a pas enregistré d'incident de paiement sur chèques et compte deux retraits de carte bancaire. Par ailleurs, l'archipel comptait 13 personnes physiques en situation d'interdiction bancaire.

## Surendettement

Aucune déclaration de surendettement n'a été déposée auprès de la commission d'examen des situations de surendettement de Saint-Pierre-et-Miquelon depuis décembre 2007.

# BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

---

## Les Parlementaires de l'archipel reçus par le Premier Ministre

Les parlementaires de Saint-Pierre-et-Miquelon ont entamé une série d'entretiens importants avec les ministres en charges du dossier Plateau Continental. Les objectifs fixés étaient de sensibiliser et de convaincre M. Laurent Fabius (ministre des Affaires étrangères) et M. Jean-Marc Ayrault (Premier Ministre) que l'extension du plateau est essentielle pour l'avenir de l'archipel.

## Victorin Lurel confirme l'arrêt définitif du RSTA à la fin du mois de mai

Le versement du Revenu Supplémentaire Temporaire d'Activité, créé en 2009, va prendre fin à la fin du mois de mai 2013. La création du RSTA était temporaire au moment de sa mise en place, et que le dispositif avait déjà été reconduit plusieurs fois, dont la dernière en décembre dernier par Jean-Marc Ayrault, Victorin Lurel a expliqué que le RSTA allait bien prendre fin le 31 mai 2013. Selon le Ministre, c'est maintenant aux partenaires sociaux de prendre leurs responsabilités pour perpétuer, s'il le faut, ce dispositif.

## Visite du Président de la CNFPT à Saint-Pierre

M. François Deluga, Président du Centre national de la Fonction publique, territoriale était à Saint-Pierre du 24 au 27 mai 2013. Il était accompagné de Mme Lyna SRUN (directrice générale adjointe), M. Vincent Potier (directeur général) et de M. Jacques Goubin (directeur de Cabinet).

L'objectif de cette visite était de rencontrer les élus, l'Etat, les personnels de direction et toutes les personnes impliquées dans la formation dans chacune des trois Collectivités pour échanger sur la formation en général, les spécificités, les besoins et les évolutions possibles

## Soutien de l'Etat pour l'emploi dans le secteur du BTP

Suite à la Visite de M. Victorin Lurel, Ministre de l'outre-mer, en février 2013, une aide financière de 2 263 000 euros est accordée au territoire pour le secteur du BTP. Cette subvention se répartit de la manière suivante :

- travaux Eau & Assainissement de la ville de Saint-Pierre : 1 million d'euros ;
- terre-pleins et quai de la Gare maritime : 50 000 euros ;
- sécurisation de l'approvisionnement de l'eau potable de l'agglomération de Miquelon : 450 000 euros ;
- réfection de la toiture de l'Ecole l'Île aux Enfants, Ville de Saint-Pierre : 213 000 euros ;
- immeuble Paul Bert : 550 000 euros.

## Fin de la 5<sup>e</sup> campagne de recherche de l'Oiseau Blanc

L'équipe dirigée par M. Bernard Decré a embarqué abord de la vedette bleue Zéphyr. Equipée d'un sonar et un magnétomètre, ils ont quadrillé l'équivalent de deux terrains de football chaque jour. Cette fois, la campagne de recherches s'est étalée du 15 mai au 7 juin. Pour cette campagne de recherches, M. Bernard Decré a reçu le soutien financier de l'équipementier français Safran, leader mondial des moteurs d'avions civils.

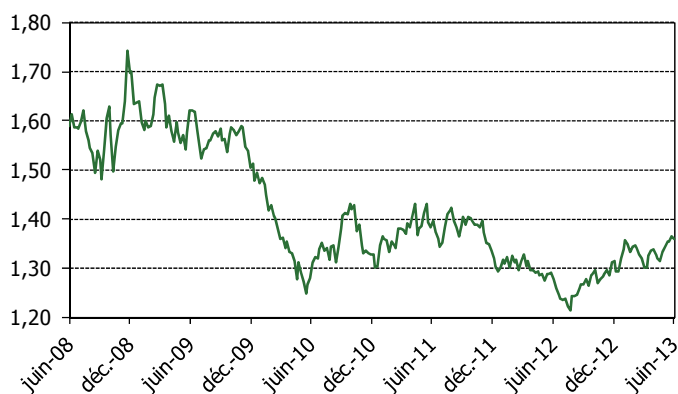
Erik Lindbergh, le petit-fils de Charles Lindbergh était présent pour le dépôt de gerbe au large de Saint-Pierre, rendant hommage à Nungesser et Coli.

La campagne 2013 n'a pas encore permis de découvrir le fameux moteur. La météo n'a pas permis à l'équipage de sortir chaque jour.

## Dépréciation du dollar canadien

Le cours de la devise canadienne poursuit sa dépréciation face à l'euro au second trimestre 2013. Le taux de change de l'euro, évolue de 6,5 % sur un an en juin 2013 et de 4,4 % en juin 2013. Il s'établit ainsi à 1,3596 CAN/EUR en moyenne en juin 2013 contre 1,2874 CAN/EUR en juin 2012.

**Taux de change du dollar canadien pour un euro**



Source : banque-france.fr

## LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ % trimestre précédent	Glissement annuel
<b>Prix</b> (Source : Préfecture)	Prix à la consommation – 1 <sup>e</sup> trimestre 2013	-	+1,0 %	+3,9 %
		Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
<b>Emploi</b> (Source : DCSTEP)	<b>Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A)</b> Mai 2013 :	371	-2,9 %	+59,2 %
	<b>Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie 1)</b> Mai 2013 :	264	-1,5 %	+13,3 %
	<b>Nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois indemnisés</b> Mai 2013 :	267	-15,8 %	+16,1 %
<b>RSA</b> (Source : CPS)	Nombre de <b>bénéficiaires</b> - fin mai 2013 :	47	+9,3 %	+14,6 %
	Nombre de <b>personnes à charge</b> - fin mai 2013 :	78	+4,3 %	+2,9 %
<b>Commerce extérieur</b> (mouvements réels + mouvements d'entrepôt) (Source : Douanes)	<b>Importations (milliers d'euros)</b> Mai 2013 :	6 823	+7,6 %	+11,7 %
	Cumul annuel :	48 605		+54,8 %
	<b>Exportations (milliers d'euros)</b> Mai 2013 :	51	-52,3 %	-23,9 %
	Cumul annuel :	460	-	-44,2 %
	<b>Déficit commercial (milliers d'euros)</b> Mai 2013 :	6 772	+8,7 %	+12,9 %
	Cumul annuel :	48 145	-	+59,0 %

## LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
<b>Pêche industrielle</b> (Source : DTAM)	<b>Débarquements</b> (en tonnes) Entre novembre 2012 et mars 2013	639	-	-21,7 %
	<b>Pêche artisanale</b> (Source : DTAM)	<b>Débarquements</b> (en tonnes) Entre avril 2012 et mars 2013	2 212	-
<b>Trafic aéroportuaire</b> Aéroport de Saint-Pierre (Source : Aviation civile)	<b>Nombre de passagers (arrivées + départs)</b> Mai 2013 :	2 313	-23,2 %	-9,0 %
	Cumul annuel :	12 023	-	-8,6 %
	<b>Mouvements d'avions</b> Mai 2013 :	137	-29,7 %	-32,2 %
	Cumul annuel :	898	-	-12,0 %
	<b>Fret et envois postaux (en tonnes)</b> Mai 2013 :	14 016	-2,05 %	-2,8 %
	Cumul annuel :	83 926	-	16,9 %

### Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,50%	02/05/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	1,00%	02/05/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	02/05/2013
Taux d'intérêt légal		
ANNEE 2013	0,04%	JO du 01/03/13
ANNEE 2012	0,71%	JO du 08/02/12
Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/13)		
	Livret A et bleu	LDD
	1,75%	1,75%
		LEP
		2,25%
		PEL*
		2,50%
		CEL*
		1,25%

\* hors prime d'Etat

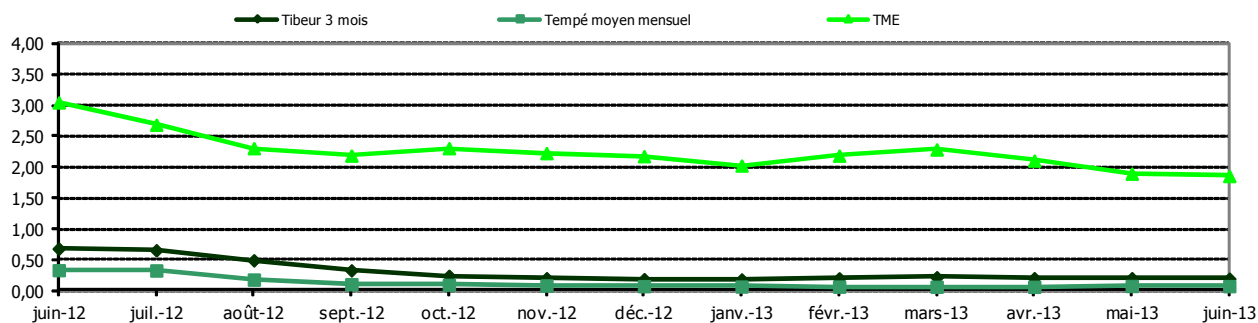
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Juin 2013)			
Mars	Avril	Mai	Juin	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0702%	0,0819%	0,0784%	0,0947%	0,1200%	0,2100%	0,3200%	0,5060%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mars	Avril	Mai	Juin	Mars	Avril	Mai	Juin
2,11%	1,90%	1,86%	2,26%	2,31%	2,10%	2,06%	2,46%

### Taux de l'usure (applicable au troisième trimestre 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	5,23%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,99%
Prêts à taux variable	4,68%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,63%
Prêts-relais	5,44%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,01%
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte (1)	13,36%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,09%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,40%
Prêts d'un montant supérieur à 3 000 euros et inférieur ou égal à 6 000 euros	15,77%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur ou égal à 6 000 euros	11,05%	Découverts en compte (1)	13,36%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

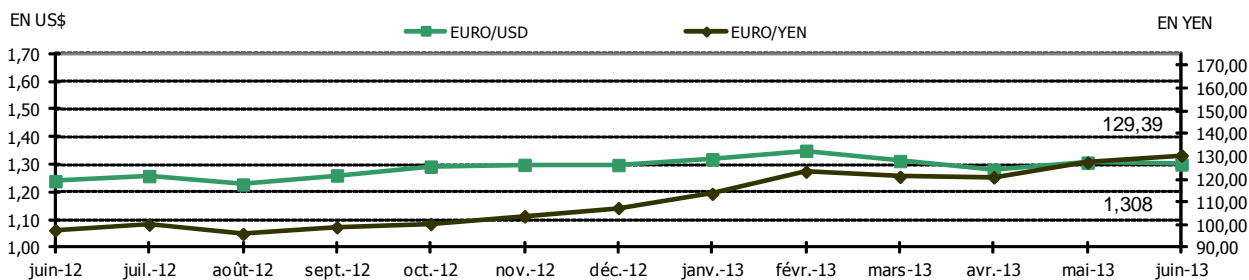
### Taux des marchés monétaires et obligataires



### Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3080	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,0704	EURO/SRD (Surinam)	4,2932
EURO/JPY (Japon)	129,3900	EURO/BWP (Botswana)	11,14320	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,3287
EURO/CAD (Canada)	1,3714	EURO/SCR (Seychelles)	15,51510	EURO/DOP (Rép. Dom.)	53,5546
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,85720	EURO/MUR (Maurice)	40,4599	EURO/BBD (La Barbade)	2,6019
EURO/SGD (Singapour)	1,6545	EURO/BRL (Brésil)	2,8899	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,3392
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,1477	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,1858	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2853,0077	EURO/XCD (Dominique)	3,5126	EURO/FC (Comores)	491,96775

### Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



### Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	